



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

États-Unis

Question écrite n° 33648

Texte de la question

M. Philippe Vuilque souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le sort du journaliste américain Mumia Abu Jamal, condamné à mort en 1982, à l'issue d'un procès entaché de nombreuses irrégularités, relevées par des experts et des juristes reconnus internationalement. À deux reprises, en 1995 et 1999, l'exécution de M. Mumia Abu Jamal a été retardée grâce à une mobilisation de l'opinion internationale. Il lui demande donc ce qu'il compte mettre en oeuvre pour faire en sorte que M. Mumia Abu Jamal puisse bénéficier d'un nouveau procès équitable prenant en considération l'ensemble des preuves et témoignages.

Texte de la réponse

Le gouvernement français suit avec attention l'évolution de cette affaire. Les autorités françaises saisissent toutes les occasions qui s'offrent à elles pour souligner auprès des responsables américains la très vive préoccupation que cette affaire suscite en France. Ainsi, alors que la date initialement prévue pour l'exécution de M. Abu Jamal approchait, le ministère des affaires étrangères avait publiquement rappelé les conditions contestées du procès ainsi que l'opposition totale de la France à la peine capitale. Par ailleurs, la France a proposé à plusieurs reprises à ses partenaires européens une intervention commune à caractère humanitaire sur ce dossier. Les autorités françaises poursuivront leurs efforts en faveur de M. Abu Jamal et, plus largement, pour l'abolition de la peine de mort aux États-Unis.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33648

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2004, page 1118

Réponse publiée le : 20 avril 2004, page 3051